



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le

17 MAI 2013

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Affaire suivie par Valérie CHUROUX
Tél : 04 73 98 63 63 Poste : 65.36
valerie.churoux@puy-de-dome.gouv.fr

Le Préfet de la région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département du Puy-de-Dôme

Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets
d'arrondissement

Objet : Campagne de chasse 2013-2014.

P.J. : 3.

Je vous prie de trouver, ci-joint :

- l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2013/2014 dans le département du Puy-de-Dôme
- l'avis annuel des périodes d'ouverture et de clôture de la chasse pour la campagne 2013/2014 (2 pages)
- arrêté préfectoral fixant la liste des animaux classés nuisibles et les modalités de destruction à tir pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, dans le département du Puy-de-Dôme.

Ces documents doivent faire l'objet d'un affichage à destination du public dès réception.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Jean-Bernard BOBIN